



Monsieur le Président,

Il s'agit de la première instance depuis les attentats qui ont touché la France le 13 novembre 2015. Ces attentats de Paris ont provoqué une indignation, une tristesse et un désarroi profonds en France et au-delà de nos frontières. Les agents des finances publiques sont touchés au même titre que l'ensemble des citoyens attachés aux valeurs démocratiques et républicaines.

Nos pensées accompagnent toujours les victimes de ces actes barbares, ainsi que leurs familles et amis. Ce traumatisme restera marqué longtemps dans nos mémoires.

Nos organisations syndicales portent en elles les valeurs de la République, de la Démocratie, de la Liberté et de la Solidarité. Elles condamnent ces attentats et apportent tout leur soutien moral aux collègues qui ont pu être touché de près ou de loin par ces événements.

Au-delà de ce traumatisme, il faut continuer à vivre et à avancer.

Renforcer la DGFIP, c'est renforcer la République

Les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité constituent le socle du «vivre ensemble» et de la cohésion sociale et plus encore depuis les attentats inqualifiables du vendredi 13 novembre 2015.

La cohésion sociale nécessite une action publique permettant à chacun d'accéder aux besoins essentiels et ainsi, de réduire les inégalités sociales et économiques. Dans ce cadre, les services publics jouent quotidiennement un rôle vital illustré dans les circonstances dramatiques des attentats du 13 novembre. Or, ils sont mis à rude épreuve depuis des années par les politiques de rigueur budgétaire incarnées par le pacte de stabilité et leur corollaire, les restructurations des services de l'État. Elles se traduisent toutes par une réduction de la place et du rôle des services publics au mépris des besoins de nos concitoyens, mettent en péril la cohésion sociale et remettent en cause le rôle de l'impôt dans notre société.

Devant le Parlement réuni en Congrès, le Président de la République a annoncé plusieurs mesures allant jusqu'à accorder la primauté au pacte de sécurité sur le pacte de stabilité. Ces mesures, prises dans l'urgence, demeurent ciblées sur les administrations dites «sécuritaires». Elles oublient de renforcer les services qui, à la DGFIP et dans d'autres administrations de l'État, combattent au quotidien la délinquance financière, dont chacun sait qu'elle est intimement liée au financement du terrorisme ou encore aux systèmes mafieux. Plus largement, elles oublient, une fois encore de renforcer la capacité de l'État à assurer ses propres recettes et donc une action publique essentielle en termes de cohésion sociale, de sécurité, et d'activité économique.

Ce n'est donc pas simplement le pacte de sécurité qui doit primer le pacte de stabilité, c'est le pacte social dans son ensemble. Il faut rompre avec la rigueur budgétaire !

Les enjeux et les besoins en matière d'accueil, de finances locales ou de fraude fiscale justifiaient déjà l'accroissement des moyens humains et budgétaires de la DGFIP avant même les attentats et les annonces du Président de la République. Ce renforcement devient désormais une nécessité absolue !

Dans ce cadre, les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP alertent solennellement les agents.

Malgré le contexte particulier, les suppressions d'emplois ne sont pas remises en cause, les restructurations se poursuivent, les projets de la DG en matière de règles de gestion sont maintenus, la DG refuse toujours de revenir sur ses décisions en matière d'intéressement collectif, de revaloriser les régimes indemnitaires et le budget de fonctionnement est toujours en baisse...

Nos revendications demeurent plus que jamais urgentes à satisfaire !

Agir pour la qualité et l'efficacité du service public est une exigence citoyenne.

Agir pour une société plus juste et pour nos revendications en tant qu'agents des finances publiques n'est pas antinomique mais complémentaire.

Agir pour une fiscalité plus juste et pour un service public plus efficace, c'est exiger un renforcement des moyens de la DGFIP et l'amélioration des conditions de travail.

Agir pour les droits des personnels, c'est refuser la déréglementation et demander une juste reconnaissance des qualifications.

En cela, les entrevues du 24 novembre avec notre Ministre et du 26 novembre avec notre Directeur Général sont décevantes malgré les miettes lâchées...Pis encore, M PARENT entérine sur ULYSSE des modifications des règles de gestions tout juste acquises !!!

Pour ces motifs, vous le comprendrez, Monsieur le Président, nous ne siégerons pas ce jour au CHS-CT consacré à la réorganisation de la Direction.

Mais au-delà du mécontentement qui touche la DGFIP, une nouvelle fois, nous vous invitons à relire les documents préparatoires à cette réunion et à nous expliquer ultérieurement le pourquoi de cette réorganisation que vous semblez être le seul à comprendre !

Nous vous demandons solennellement de reporter cette restructuration aux contours si imprécis, engageant le déploiement de moyens important pour un résultat dont l'efficacité tant pour le réseau que pour la Direction reste encore à prouver !

En effet, il y a tant d'autres sujets actuellement en cours dans notre DDFiP (restructuration au 1^{er} janvier, déménagement sur la RAN de St Omer, sécurité des agents, soutien aux missions) qui mériteraient un déploiement de synergie aussi important...

Et malheureusement c'était sans compter sur une errance par une triste après-midi de novembre, où notre Directeur Départemental annonce tranquillement aux agents concernés la suppression d'un Centre des Finances Publiques siège d'une RAN : LILLERS. Encore une fois une annonce, non construite, non préparée, dans le plus grand déni de dialogue social et sans prendre en compte toutes les incidences d'une telle fermeture ! ! ! !

Une nouvelle fois, Monsieur le Président, nous n'espérons plus être entendu et écouté, nous l'exigeons !!!

Les représentants de FO-DGFIP 62, SOLIDAIRES Finances Publiques 62 et CGT Finances Publiques 62